

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU
LYCÉE MOLIERE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

N° de Chèques Postaux: 355.44.

BULLETIN MENSUEL

N° 2. — Avril-Mai 1934

SOMMAIRE

Avis important — Propagande — Vente de Charité
Bibliothèque

I. Association des Anciennes Elèves

1. Réunion du Conseil du 30 avril.
2. Assemblée générale de l'Union des Associations.
3. Concours et Exposition.
4. Mariages. — Naissances. — Deuils.
5. Avis.
6. Nouveaux membres de l'Association.
7. Suppléments et rectification à l'Annuaire. — Changements d'adresses.
8. Accusé de réception de cotisations.

II. Société de Bienfaisance

1. Cercle amical. — Réunions de mars et d'avril. — Fête de mai.
2. Réunions de bienfaisance de mars-avril-mai.

III. Notes et Informations

1. Le Foyer familial de Pau.
2. Camp de vacances à Munster.
3. Les auberges de jeunesse.

PUBLICITÉ DANS LE BULLETIN

Le *Bulletin* est ouvert aux annonces payantes. Nous prions nos compagnes de le signaler autour d'elles à tous ceux que cela pourrait intéresser.

S'adresser pour la Publicité :

POUR LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION, à
Mme DELZANT, 39, avenue de Breteuil, 7^e.

POUR LES PERSONNES ÉTRANGÈRES A
L'ASSOCIATION, à Mlle Georgette KAHN, 69,
Bd de Reuilly, 12^e.

Nous signalons à Mesdames les Professeuses, à tous les membres de notre groupement les avantages qui leur sont accordés par les annonceurs, dès qu'elles se recommandent de l'Association.

Leur réserver notre clientèle est aussi un moyen de leur témoigner notre gratitude.

Avis important

Mme Castier, trésorière, 21 rue Jouvenet, Paris, 16^e, prie instamment les sociétaires, particulièrement celles qui habitent l'étranger et les colonies, de vouloir bien régler leur cotisation pour l'année courante, soit 15 fr., par mandat-chèque ou virement postal (Compte 355-44, Paris). Ce compte est celui de l'Association. Les mandats doivent être adressés 71, rue du Ranelagh, et non 31, rue Jouvenet. Elle remercie à l'avance celles qui voudront bien utiliser ce mode de règlement pour s'acquitter.

Faute de versement, cette cotisation sera recouvrée à domicile avec une majoration de 2 francs pour frais. Ce mode de recouvrement est une cause de frais, de dépenses et de perte de temps inutiles. Efforçons-nous de l'éviter. On peut racheter sa cotisation et devenir sociétaire perpétuelle en versant une somme de 200 fr. en une ou plusieurs fois.

Nous serons très reconnaissantes à tous les membres de l'A. qui voudront bien ajouter 1 fr. à leur cotisation pour la **Maison familiale de Pau.**

Propagande

Beaucoup d'élèves quittent le lycée sans connaître l'A., ou tout au moins en ignorant son but. L'appel suivant a été distribué à toutes les élèves ne faisant pas encore partie de l'Association depuis la 3^e jusqu'en Philosophie et Mathématiques. Un bulletin d'adhésion y était joint.

La longue liste d'aspirantes publiée plus loin est la preuve que le plus grand nombre ont entendu et compris.

Nous remercions une fois de plus, très chaleureusement, les professeurs qui ont bien voulu nous servir d'agents de liaison.

Chaque élève du Lycée *doit* faire partie de l'Association des Anciennes Elèves parce que :

1^o L'A. resserre les liens de camaraderie entre toutes les élèves du Lycée, anciennes et actuelles.

2^o Grâce aux cotisations de tous ses membres (principale ressource de la caisse de secours), l'A. donne :

des prêts d'honneur ;

des bourses d'études aux élèves actuelles et aux anciennes ;

soutient des œuvres sociales.

3^o L'A. est non seulement reconnue d'utilité publique, mais agréée comme œuvre de bienfaisance par l'Assistance publique. Sa Société de bienfaisance (alimentée par la Vente de charité de décembre), suit de très près et pendant toute l'année de nombreuses familles nécessiteuses ; envoie chaque été en vacances environ 150 enfants ; groupe ces mêmes enfants autour d'un arbre de Noël ; réunit au Lycée, un dimanche par mois, les grandes sœurs (trousseau, causerie, musique, bibliothèque).

Une réunion de bienfaisance a lieu au Lycée, le 3^e mercredi du mois, à 4 h. 3/4. Les aspirantes, comme les sociétaires, sont admises à ces réunions.

L'A. organise des fêtes, un bal, des promenades.

L'A. met à la disposition de ses *sociétaires* sa *Bibliothèque* très bien fournie.

L'A. publie un *Bulletin* qui paraît tous les deux mois. Il renseigne ses membres sur toute l'activité de l'A. donne des nouvelles concernant les anciennes élèves ainsi que les élèves, et les informations relatives aux carrières féminines et aux œuvres sociales qu'il est utile de connaître.

Les élèves du Lycée doivent, à partir de la 3^e, et avec l'autorisation de leurs parents, faire partie de l'A. Elles sont alors *aspirantes* et paient une cotisation de 5 francs par an.

Vente de Charité

Nous prions instamment les **Anciennes Elèves**, les **Aspirantes**, les **Mères des jeunes Elèves** de songer pendant les vacances à la **Vente de Charité de Décembre**, qui doit procurer les ressources nécessaires aux œuvres dont s'occupe le Lycée.

Que nos comptoirs puissent être garnis d'objets donnés et non achetés.

Notre compagne, Mme Bourgin-Brossolette, nous suggère l'idée suivante que nous trouvons excellente : **sur son conseil nous adressons un appel précis à toutes celles de nos anciennes compagnes qui ont des loisirs, et leur demandons de faire, d'ici le mois de décembre prochain, un ou deux ouvrages pour le comptoir des Anciennes Elèves spécialement. Nous leur serions reconnaissantes de nous faire savoir, à la rentrée prochaine, ce qu'elles nous destinent.**

« Il me semble, ajoute Mme Bourgin, que ce n'est pas une affaire pour des personnes bien portantes et normalement actives de faire un ou deux lainages, vêtements d'enfants, objet de lingerie, etc. ; ce serait pour le comptoir une lourde dépense en moins ; n'est-on pas ennuyé de savoir que les ressources de la Société baissent juste quand elle en aurait le plus besoin. J'imagine que pas mal de compagnes ne resteront pas insensibles à ce genre de sollicitation pressante ».

Qu'on se souvienne en goûtant quelque agréable repos en plein air que cette année nous avons distribué, à nos familles moins privilégiées, **7.000 francs de moins que l'année dernière (8.000 au lieu de 15.000).**

Il ne faut pas qu'il en soit ainsi l'an prochain.

Bibliothèque

La Bibliothèque sera ouverte de 2 h. à 3 h. 1/2, en juin, les 2^e et 4^e samedis, c'est-à-dire les 9 et 23 juin, et le 1^{er} samedi de juillet : le 7 juillet. On peut emporter pour les vacances 6 livres. Mlle Georgette Kauffmann, bibliothécaire, *prie instamment* nos compagnes qui ont emprunté des livres depuis un certain temps de bien vouloir venir les échanger, afin que le roulement des volumes se fasse à la plus grande satisfaction de chacun.

DONS A LA BIBLIOTHÈQUE

Les auxiliaires du Tribunal pour enfants (délégués et rapporteurs), thèse de doctorat en droit de Mlle Magdeleine Lévy-Bauer, don de l'auteur.

Plaquette à la mémoire de M. Pierre Pasquier, éditée par l'Institut Bouddhique, envoyé par Mlle Suzanne Karpelès, bibliothécaire à la Bibliothèque royale du Cambodge.

NOUVEAUX ACHATS A LA BIBLIOTHÈQUE

Le Visionnaire, de Green.

L'Instinct du bonheur, de Maurois.

Madeleine de Scudéry, reine du Tendre, de Claude Aragonès.

La cuillère d'argent, de Galsworthy.

Un de Baumugnes, de Jean Giono.

Le jardin des bêtes sauvages, de Duhamel.

La renarde, de Mary Webb.

Le village, de Boumine.

La comédie de Charleroi, de Drieu la Rochelle.

Journal, de Mauriac.

La croisière jaune (expédition Asie, Citroën).

I. Association des Anciennes Elèves

Réunion du Conseil du 30 avril

Le Conseil de l'A. s'est réuni au Lycée, le lundi 30 avril, à 5 heures.

A notre grande joie, il a été présidé non seulement par la présidente de l'A., Mlle H. Weil, mais par nos trois chères présidentes d'honneur : Mme Thirion-Stoude, Mlle Plique, Directrices honoraires du Lycée, et Mlle Bordenave, Directrice actuelle.

Cette réunion, trop rare, hélas ! de celles qui ont fondé et continué à animer notre groupement, est une marque d'intérêt en même temps qu'un précieux témoignage d'unité persévérante dans le but poursuivi, dont nous leur sommes profondément reconnaissantes.

Etaient en outre présentes : Mlle Romand, vice-présidente, Mmes Castier et Rubin, trésorière et trésorière-adjointe, Mme Delzant, Mlle Kauffmann, secrétaire et secrétaire-adjointe, Mlles Bouteille, Marg.-Marie Chalufour, Courtin, Hécart, Mme Jeangirard, Mlles Picard, Turpin et Valério.

Seule Mme Münch s'était excusée.

La présidente souhaite la bienvenue à Mlle M.-M. Chalufour qui siège pour la première fois au Conseil, et donne lecture de la touchante lettre de remerciement adressée par François Saint-Georges, concierge du Lycée. Lorsqu'il a été promu chevalier de la Légion d'Honneur nous avons ouvert une souscription pour lui offrir un souvenir, en l'espèce, un petit secrétaire moderne avec une plaque au nom de l'A. à laquelle il tenait particulièrement.

« Madame la Présidente, Mesdames, Mesdemoiselles, écrit-il, je ne peux vous exprimer combien je suis touché du souvenir que vous venez de m'offrir ; je n'ai cependant jamais rien fait d'extraordinaire qui puisse mériter tant d'égards, que de vous rendre quelques petits services que ma place oblige.

« Ma Légion d'Honneur : là non plus je n'ai rien fait d'extraordinaire que mon devoir.

« Mais je suis d'autant plus touché que je constate, et ceci me fait grand plaisir, qu'il y a encore chez vous le souvenir des pénibles années de guerre que nous avons passées, et beaucoup

de reconnaissance pour le grand mutilé que je suis de cette guerre.

« Aussi croyez, Mesdames, que c'est avec beaucoup de plaisir que j'accepte ce cadeau qui sera pour moi un souvenir précieux des années passées au Lycée Molière où j'aurai eu le bonheur de vivre au milieu de tant de gentilles petites demoiselles, grandes aujourd'hui, anciennes élèves et si bonnes pour leur concierge du Lycée Molière qui quelquefois est encore un peu strict à son service.

« Aussi, bien sincèrement, je vous adresse, avec tous mes remerciements, ma profonde reconnaissance et soyez persuadées que votre concierge sera toujours, pour vous, inspiré des sentiments les plus dévoués. »

François.

Mlle Weil rappelle qu'a eu lieu, au mois de janvier, une réunion pour la « *Fondation Scott* », qui consiste en une *bourse de 1.000 francs*.

Le capital constitué garantit une rente de *800 francs*, sur lesquels, cette année on ne peut disposer que de *400 francs*, revenus de la 1/2 année écoulée. Ce n'est qu'en juillet 1935 qu'il y aura 800 francs.

Il a été décidé que les 600 francs nécessaires pour compléter la bourse seraient partagés entre Sévigné et Molière.

Des 300 francs que nous aurons à fournir, il est probable que la Société de Bienfaisance tiendra à verser une part.

Nous ne pouvons être très généreuses avant la Fête, car le Bal, charmant comme soirée et comme aspect, a été un désastre au point de vue matériel, et s'est soldé par un déficit. Ce déficit, heureusement, a été en grande partie comblé grâce à la bonté de Mme la Directrice qui nous a donné 300 francs sur la Tombola organisée au Lycée.

Même si l'état de notre caisse exigeait que nous songions encore à un Bal en 1935, il ne faut pas recommencer l'expérience dans les mêmes conditions, ou chercher une autre formule. Pourtant nous avons eu des dévouements très actifs, et nous remercions particulièrement Mlles G. Turpin et Chalufour qui avaient réussi à placer un grand nombre de cartes. Si elles avaient eu plus d'imitatrices les résultats eussent été différents...

Nous votons pourtant le principe d'un *don de 500 fr.* à verser dans le courant de juin, ou plus tôt si c'était nécessaire, à une ancienne compagne très malheureuse.

Il nous reste actuellement en caisse 613 fr. sur les ressources exceptionnelles, 500 fr. sur les ressources annuelles, soit 1.113 fr.

Nous espérons, sur le Bal une ristourne qui, jointe au reliquat que conserve Mlle Weil, permettra de couvrir l'avance qu'à dû faire la Trésorière pour solder les frais.

Il faut donc que cette année, plus encore que les précédentes, la Fête du 14 juin soit fructueuse. Comme par le passé, on paiera 2 fr. d'entrée, 5 fr. pour le concert et 3 fr. pour le guignol.

Il y aura deux séances de concert et deux séances de guignol, concours de costumes pour les jeunes enfants, vente de fleurs et de bonbons, qui commencera dès la veille.

Au programme du concert figurera « Gringoire » joué par les élèves de seconde 2 et 3 que veut bien diriger Mlle Crespy.

Mme Mansoy fera interpréter par la grande Chorale le « Jeu de Robin et Marion ».

Il faut aussi penser à préparer la *Journée de l'Enfance* fixée au dimanche 13 mai. C'est fort important car chaque société participante et s'occupant d'œuvres d'enfance a droit à 30 o/o de la recette brute qu'elle a procurée. Un groupe de jeunes filles du Cercle amical quêtera, et l'on peut, à partir de la 3^e, demander des quêteuses, à condition que celles-ci soient autorisées par leur famille.

Mlle Weil, qui a représenté cette année l'Association à l'Assemblée générale de l'Union, entretient enfin le Conseil de la situation actuelle de la Maison de Retraite de Pau.

Mme Lévy, présidente fondatrice a trouvé pour ses débuts, de l'argent beaucoup plus facilement qu'elle ne l'espérait, et beaucoup plus difficilement des pensionnaires. Depuis le mois d'octobre elle a eu 26 passagères (anciennes élèves de Lycée ou mères d'anciennes élèves, mais seulement 4 pensionnaires à demeure.

Elle a de l'argent en caisse provenant des souscriptions, mais

Cours et Leçons

ARTS DÉCORATIFS - RELIURE

Nelly DIETZ

ancien atelier de M. de Félice

11, rue de l'Arc-de-Triomphe, PARIS (17^e)

Téléph. : Etoile 52-67

son exploitation, durant les trois premiers mois a été déficitaire.

Elle ne peut pas sortir des limites où elle est enfermée, en admettant n'importe qui, car la maison est déclarée comme *œuvre*, et comme telle ne paie pas de patente. De plus si elle sortait de son cadre, elle aurait tous les hôteliers de Pau contre elle. Il lui suffirait d'avoir régulièrement de 10 à 12 pensionnaires pour boucler son budget. Il faut donc faire une active propagande pour la Maison de retraite, car ce serait grand dommage de voir échouer une tentative si intéressante.

L'ordre du jour est épuisé ; toutefois, avant de se séparer, le Conseil décide l'achat de quelques nouveaux livres pour la Bibliothèque :

« Le Visionnaire », par Green.

« L'Instinct du Bonheur », par Maurois.

« Madeleine de Scudéry, reine du Tendre », par Claude Aragonès.

« La Cuillère d'Argent », par Galsworthy.

« Le Jardin des Bêtes sauvages » (suite du Notaire du Havre). par Duhamel.

« La Renarde », par Mary Webb.

« La Comédie de Charleroi », par Drieu de la Rochelle.

« Les Journal », de Mauriac.

« La Croisière Jaune ».

Assemblée générale de l'Union des A.

L'Assemblée générale de l'Union s'est tenue à la Maison des Lycéennes le dimanche 22 avril. Notre A y était représentée par Mlle Weil et par Mme Delzant.

Résumer le rapport si vivant de la présidente Mlle Desprez, c'est résumer la vie même de l'Union, vieille à présent de 30 ans, et qui n'a cessé de sceller les plus solides liens amicaux entre toutes les lycéennes. Les réunions très nombreuses d'anciennes d'Amiens et de Chartres, qui se sont tenues rue Amyot, en sont une preuve ; la venue de nouvelles A. (1) au groupement en est une autre.

L'Union compte actuellement 39 A. françaises, mais elle a

(1) A. du Lycée de St-Cloud ; A. du Collège de Riom ; A. du Collège de Lorient.

reçu une nouvelle demande d'adhésion particulièrement touchante : celle de l'A. du Lycée de Luxembourg. La Présidente et le Comité étaient disposés à ouvrir, bien vite, toutes grandes les portes à ce groupe si pénétré de notre esprit et si vivant, mais représentant une *Union française d'A. d'établissements français*, et étant société reconnue d'utilité publique, avec des statuts qui ne peuvent être modifiés sans autorisation du Conseil d'Etat, il y eut quelque difficulté à concilier l'amitié et la légalité.

Après maintes délibérations et renseignements pris à des sources autorisées, le Comité a conclu :

1° qu'après examen attentif de leurs demandes, les A. étrangères pourraient être accueillies à titre de « membres associés » ;

2° que ces membres associés paieraient la même cotisation et jouiraient des mêmes avantages que les A. adhérentes, sauf le droit de vote aux Assemblées générales, où elles pourraient envoyer de assistantes, mais non des déléguées ;

3° qu'une modification au règlement intérieur suffirait à rendre possible ces admissions.

D'autres marques de sympathie de différentes natures sont venues à l'Union : sa présidente a été convoquée à la Commission tripartite des Economies, section de l'Enseignement secondaire, et son bureau, invité au Centenaire de l'A. des Anciens Elèves du Lycée Henri-IV, où des paroles très élogieuses furent prononcées sur les A. *d'Anciennes Elèves*.

Celles-ci sont non seulement par définition des groupements d'aide mutuelle, mais encore ont presque toutes élargi leur but en créant des œuvres de bienfaisance sociale variées, et sont toujours prêtes à aider et à servir lorsque est frappée la Communauté. L'A. de Montpellier n'a pas failli à ce devoir au moment des inondations de 1933 ; l'Union et quelques-unes des A. qui en font partie lui ont apporté leur collaboration pécuniaire.

Le *Bulletin* de l'Union établit un lien entre toutes les A. Celles de Paris se sont trouvées plus étroitement groupées par le *Centre de Documentation et de Placement*, fondé par la regrettée Mlle M. Caron, Directrice honoraire du Lycée Fénelon, et continuent à prendre contact dans ces réunions où s'échangent renseignements utiles, offres et demandes de situations.

L'*Office de Placement* de la rue de Prony continue à fonctionner grâce au dévouement de Mmes A. Meyer et Dreyfus (Racine), Lauthmann (Victor-Duruy), en liaison avec tous les autres Lycées de Paris, et a placé, de mars 1933 à mars 1934, 47 jeunes filles, dont 31 sociétaires de nos A. et 17 recommandées par elles.

Renouvelant l'effort accompli il y a 23 ans pour la *Maison des Lycéennes*, la *Maison de retraite de Pau* travaille pour toutes et elle a été accueillie avec un entrain et une générosité unanimes par les A. Quant à la Maison des Lycéennes, toujours prospère, elle abrite actuellement 1 élève à l'École Normale Supérieure ; 4 élèves au Lycée Louis-le-Grand ; 2 élèves au Lycée Henri-IV ; 16 élèves au Lycée Fénelon ; 1 élève à l'École des Hautes Etudes Commerciales ; 3 étudiantes en lettres ; 3 étudiantes en sciences ; 5 étudiantes en anglais ; 1 étudiante en allemand ; 5 étudiantes en droit ; 5 étudiantes en médecine ; 10 étudiantes en pharmacie ; 1 étudiante préparant l'École des Chartes ; 1 étudiante se préparant à être jardinière d'enfants.

Ces jeunes filles appartiennent à 27 A. différentes : variété des disciplines, variété des origines provinciales, tel est un des caractères de la Maison des Lycéennes.

Sa caisse de bourse, grâce aux dons reçus (1.425 fr.), à une bourse mensuelle de 200 fr., et une bourse de vacances de 1.000 fr., offertes par la Société des Amis de l'Étudiante, a pu aider des jeunes filles particulièrement intéressantes.

Les Amis de l'Étudiante continuent comme par le passé à offrir la gratuité des soins médicaux aux pensionnaires.

En dehors de celles-ci, des passagères nombreuses sont venues aux grandes vacances, à Noël, à Pâques, toutes satisfaites de l'hospitalité reçue, et apportant une augmentation de recettes assez sensible.

Le rapport de la Trésorière fait en effet ressortir une excellente situation financière, qui se solde par un excédent de recettes de 26.916 fr.

Son rapport, comme celui de la Présidente, et le projet de budget pour 1934, ont été, — il semble superflu de le dire — approuvés à l'unanimité.

L'ensemble des trois paragraphes modifiant le règlement intérieur, et permettant d'accueillir des A. étrangères dans l'Union à titre de membres associés, est également adopté à l'unanimité.

Mme Lévy, présidente de l'A. de Pau, fondatrice du Foyer familial des anciennes lycéennes, expose alors le résultat moral et financier de ce foyer, qui compte à présent six mois d'existence.

Le fonctionnement et la situation matérielle de la Villa du Midi feront l'objet d'un article spécial à la fin de ce *Bulletin*. Résumons seulement la conclusion de Mme Lévy, qui, en présence du déficit d'exploitation actuel : 9.000, demande l'avis des délégués des A. ;

« Je vous demande, dit-elle, de juger en toute impartialité. Si vous êtes d'avis que nous devons persévérer pour l'avenir, aidez-nous à faire connaître le Foyer, à lui envoyer des hôtes, et demandez à vos A. de compléter leurs dons et subventions. »

La Présidente constate qu'un déficit est inévitable dans une période de début, qu'il faut élargir la propagande en faveur de la Villa du Midi.

Plusieurs délégués proposent de mettre des affiches non seulement dans les parloirs des Lycées, mais dans les Ecoles primaires supérieures, techniques, privées.

On procède enfin au renouvellement partiel du Comité. Les membres sortants : Mlles Baradu, Desprez ; Mmes Dreyfus, Poirier et Rondeau, sont réélues.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée et les conversations amicales se poursuivent fort animées autour de la traditionnelle tasse de thé.

Concours

Nous avons appris, avec joie, le glorieux succès de notre compagne, Mme le D^r Roudinesco-Weiss, ancien Interne des Hôpitaux de Paris, qui vient d'obtenir la *Première admissibilité au Concours de Médecin des Hôpitaux de Paris*.

Nous lui adressons nos plus vives félicitations.

Nos félicitations les plus sincères également à notre jeune compagne, Mlle Marcelle Danon, qui a été reçue au *Concours de l'Externat des Hôpitaux*.

CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS ÉCOLE COMMERCIALE DE JEUNES FILLES

38-40, rue de Naples. PARIS, 8^e -- Téléph. : Laborde 14-05

Cette école s'adresse aux jeunes filles qui se destinent aux diverses carrières du commerce, de l'industrie, de la banque et des administrations. Elle donne dans ses **Cours normaux**, avec un complément indispensable d'enseignement général, un enseignement commercial complet. *Durée des études : 3 ans. Classe préparatoire à ces cours.*

Une section spéciale d'enseignement commercial, technique et pratique est réservée aux élèves justifiant d'une culture générale suffisante (B. E. - BAC. 1^{re} partie). Elle leur permet d'accéder aux emplois supérieurs dans les Administrations, le Commerce, la Banque et l'Industrie. *Durée des études : 2 ans.*

Exposition de l'art de la Passion au Trocadéro

Nous sommes heureuses de féliciter notre camarade, Mlle Denise Jalabert, Conservateur du Musée de sculpture comparée du Trocadéro, au sujet de la part qu'elle a prise, en collaboration avec son Directeur, M. Deschamps, à l'organisation de la partie si belle et si intéressante de l'*Exposition de l'Art de la Passion*, installée dans une des ailes du Palais du Trocadéro. Nous ne pouvons qu'engager nos compagnes à y faire une visite.

Il y a là un choix d'œuvres inspirées par la Passion : sculptures, suites de tapisseries, vitraux, peintures, humbles manifestations d'art populaire, depuis l'époque romane jusqu'aux formes les plus modernes actuelles, groupées dans une présentation qui fait le plus grand honneur au goût et à la science esthétique de ceux qui en ont eu l'initiative.

Nous ne pouvons qu'être très fières de voir l'une des nôtres associée à ce succès.



ALLIANCES
NUPTIA

La seule alliance qui porte bonheur
En vente chez tous les bijoutiers

Mariages

Nous apprenons le mariage de :

Mlle France Chalufour avec M. Howard C. Rice, junior, professeur américain à la Sorbonne, docteur de l'Université de Paris.

Mlle Yvonne Samuel avec M. Claude Weyl.

Mlle Doris Lœrenberg, externe des Hôpitaux, avec M. Emile Gatovsky, externe des Hôpitaux.

Mlle Doris Læbenberg est fille de notre regrettée compagne, Mme Læbenberg-Polack, et nièce de Mme le D^r Tedesco-Polack.

M. et Mme Roger-A. Lévy (Elise Seligman) nous annoncent le mariage de leur fille, Mlle Marianne Roger-Lévy, avec M. Alfred Bensaude, interne des Hôpitaux.

Nous adressons nos amicales félicitations à nos compagnes et nos vœux de bonheur les meilleurs et les plus sincères aux nouveaux ménages.

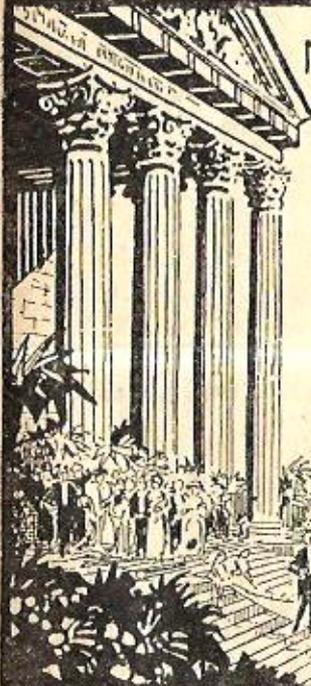
Naissances

Nous avons appris la naissance de :

Didier, fils de M. et Mme Berthoud (Denise Boegner).

Jacques, fils de M. et Mme Flesselles (Germaine Zunz).

Pierre, troisième fils et quatrième enfant de M. et Mme Branthomme (Camille Bouteille), et neveu de Mlle Louise Bouteille.



MARIAGES & CÉRÉMONIES
FÊTES RELIGIEUSES & SPORTIVES
VENTES DE CHARITÉ
Société Anonyme des Anciens Etablissements
PRADEL & C^{ie}
au Capital de 4.300.000 fr.
44 à 52, Rue Mademoiselle, Paris, XV^e

Decorations & Marquises aux Eglises
et aux Domiciles. — Garnitures de Plantes
et Fleurs — Voitures automobiles.
Imprimerie de luxe, gravure, lithogr^m, typogr^m
— Sur demande, un Représentant
se rend à domicile

▼ Téléphone

Séjour : 02-32 (3 lignes groupées)

Claude et Alain, fils de M. et Mme Jean Bréhier (Simone Dubief).

Toutes nos félicitations aux heureux parents ou tante, et nos meilleurs souhaits de prospérité pour les nouveau-nés.

Deuils

Nous apprenons de mort de :

M. Léopold Duchemin, officier de la Légion d'Honneur, frère de Mlle M. Duchemin, professeur honoraire au Lycée.

Andrée-Claude Portal, rappelée à Dieu à l'âge de 16 mois, fille de M. et Mme François Portal (Yvonne Burgaz) et nièce de Mme Rubin (Hélène Burgaz).

M. Henry Noël, grand-père de Mme Nozières (Alice Noël).

Nous prions Mlle Duchemin de croire à notre respectueuse sympathie et exprimons à nos compagnes si cruellement éprouvées la part que nous prenons à leurs deuils et à leur peine.

Avis

Une de nos anciennes compagnes, Solange Weil, 67, Bd Exelmans, ayant les diplômes d'aide-chimiste et d'aide-bactériologiste, deux ans de laboratoire et d'excellentes références, cherche pour le mois d'octobre une situation dans un laboratoire.



ÉCOLE et ATELIERS d'ART DÉCORATIF pour dames et jeunes filles

6, rue Beethoven, Paris XVI^e

UNION CENTRALE DES ARTS DÉCORATIFS

Comité des Dames : présidente : Mme la Marquise de Ganay.

Enseignement général : dessin, décoration générale, publicité, mode.

Enseignement technique : reliure, dorure aux petits fers, gravure sur bois, tapis et tapisserie (Gobelins).

M. Henri RAPIN et René PROU, Directeurs artistiques

Mlle A. LANGRAND, directrice, 6, rue Beethoven. - Tél. : Trocadéro 54-05

Notre compagne, Mme Buzenet-Maréchal, directrice du Lycée St-Aulaire, à Tanger, recommande un jeune homme de 22 ans, licencié en droit, connaissant le latin et l'espagnol, qui cherche pour les grandes vacances un préceptorat auprès d'un élève jusqu'à la 3^e incluse.

De préférence séjour au bord de la mer ; libre du 8 juillet à fin septembre. S'adresser à Mme Buzenet, Lycée St-Aulaire, Tanger (Maroc).



Nos compagnes, Mmes Grünbaum-Ballin (21, Bd Beauséjour 16) et Mlle Mazurier (199, rue de Vaugirard), nous recommandent « *les Pins Tranquilles* », sur lesquels on trouvera plus loin des indications, et où elles ont fait d'excellents séjours ; elles se tiennent à la disposition de celles d'entre nous qui désireraient des renseignements au sujet de cette pension.



Une demoiselle allemande, professeur de français dans un lycée de Berlin avant l'avènement du régime hitlérien, désirerait une situation au pair dans une famille française, pendant le mois d'août, ou pendant la durée des grandes vacances. Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Hanotaux, professeur au Lycée Molière.



Nous apprenons avec plaisir que la *librairie classique Molière*, 62, rue du Ranelagh, a, depuis le 1^{er} mai dernier, pour gérante, une de nos anciennes compagnes, Mme Teissière (Simone Bonabeau). Nous espérons que ses anciens professeurs et compagnes voudront bien l'aider un peu de leur clientèle.



Rappelons également que c'est le père d'une de nos jeunes compagnes, M. Pontecorvo, qui dirige les *Etablissements Lacroix*, 104, Fbg St-Antoine (Diderot 41-75), sur lesquels on trouvera plus amples renseignements à la fin de ce *Bulletin*.

Nouveaux Membres de l'Association

Sociétaires perpétuelles

- Mlle Suzanne Lery, 13, rue George-Sand, 16^e. Tél. Aut. 59-75.
Mme Potier (Marie Tence), 18, rue de l'Arquette, Caen (Calvados).
Mlle Louise Vitry, 34, avenue des Sycomores, villa Montmorency, 1^{er}. Tél. Aut. 00-25.

Sociétaires

- Mmes Louvet (Marie-Thérèse Devos), 93, rue de Passy, 16^e.
Teisseire (Simone Bonabeau), 62, rue du Ranelagh, 16^e.

Aspirantes

- Mlles Nadine Bruker, 18 bis, rue Henri-Heine, 16^e.
Myriam David-Paquin, 50, rue Pergolèse, 16^e.
Marcelle Dupuis, 50, rue d'Auteuil, 16^e.
Claire Etlin, 82, rue du Ranelagh, 16^e.
Anne-Romaine Fontainas, 21, avenue Mozart, 16^e.
Monique Foucault, 119, bd Exelmans, 16^e.
Hélène Golicheff, 24, rue George-Sand, 16^e.
Gilberte Lafaurie, 4, rue Bellanger, Neuilly-sur-Seine.
Jacqueline Lorton, 27, rue Erlanger, 16^e.
Judith Mani, 6, rue de Bassano, 16^e.
Suzanne Monory, 8, avenue Frémiet, 16^e.
Zoé Oldenbourg, 6, rue de la Vallée-du-Bois, Clamart (Seine).
Suzanne Perdereau, 9, rue Victorien-Sardou, 16^e.
Françoise Pilon, 55, bd Beauséjour, 16^e.
Mireille Sauvair-Jourdan, 3, rue Pierre-Ducreux, 16^e.
Andrée Bourdila, 16, rue de l'Assomption, 16^e.
Françoise Laemmer, 5, rue Davioud, 16^e.
Claude Laemmer, 5, rue Davioud, 16^e.
Micheline Marbeau, 11, avenue de la Grande-Armée, 16^e.
Marianne Réau, 54, rue de la Faisanderie, 16^e.
Zoé Baskévitch, 77, rue Erlanger, 16^e.
Janine Chuberre, 68, rue Michel-Ange, 16^e.
Geneviève Delarue, 16, rue Jean-Bologne, 16^e.
Yvonne Housseau, 14, place du Commerce, 15^e.
Jacqueline Job, 14, rue Nicolo, 16^e.
Nicole Job, 14, rue Nicolo, 16^e.

- Mlles Madeleine Kahn, 17, rue Guersant, 17^e.
Stéphanie Monier, 6 *bis*, rue des Marronniers, 16^e.
Violette Savy, 46, quai d'Auteuil, 16^e.
Josette Tassel, 16, rue Wilhem, 16^e.
Edmone Adès, 7, rue Robert-le-Coin, 16^e.
Hélène Bernard, 4, rue Jasmin, 16^e.
Arlette Blanquet, 80, avenue Mozart, 16^e.
Françoise Bois, 55, rue de Boulainvilliers, 16^e.
Antoinette Boris, 3, bd Emile-Augier, 16^e.
Cécile Constans, 45, rue St-Ferdinand, 17^e.
Paulette Constans, 45, rue St-Ferdinand, 17^e.
Gisèle Coumryants, 15, rue Gustave-Courbet, 16^e.
Monique Hamelin, 35, avenue du Général-Sarrail, 16^e.
Huguette Fischhof, 10, rue Benouville, 16^e.
Marie-Paule Meyrod, 12, avenue Dode-de-la-Bruncerie, 16^e.
Suzanne Métivier, 53, bd Murat, 16^e.
Denyse Pia, 2, rue George-de-Porto-Riche, 16^e.
Marie Ravizé, 1, rue Charles-Dickens, 16^e.
Jacqueline Arnaud, 2, rue Poussin, 16^e.
Françoise des Barres, 47, rue du Ranelagh, 16^e.
Yvette Baumann, 5, rue Antoinette-Arnaud, 16^e.
Camille Breuilly, 56, rue d'Auteuil, 16^e.
Rachel Compin, 204, bd Péreire, 17^e.
Claude Deloncle, 2, avenue Rodin, 16^e.
Lucienne Denis, 5, avenue Mozart, 16^e.
Thérèse Ganzmann, 108, avenue Mozart, 16^e.
Andrée Goret, 31, rue Brunel, 17^e.
Emma Guitman, 81, rue Michel-Ange, 16^e.
Josette Husson, 57, bd Beauséjour, 16^e.
Lucile Lachaume, 5, rue de Javel, 15^e.
Solange Lambergeon, 19 *bis*, rue Pierre-Guérin, 16^e.
Geneviève Leconte, 80, bd de la Gare, 13^e.
Magdeleine Léger, 54, avenue de Tokio, 16^e.
Geneviève Maduro, 51, avenue Bugeaud, 16^e.
Violette Pictet, 7, rue Eugène-Manuel, 16^e.
Jacqueline Pirenne, 121, avenue Mozart, 16^e.
Suzanne Robinet, 13, rue de la France-Mutualiste, Boulogne-sur-Seine.
Marianne Spangberg, 7, square Lamartine, 16^e.
Gervaise Wolff, 10, rue Edmond-Labiche, 16^e.
Jacqueline Bertrand, 12, rue de Varize, 16^e.
Marie Diakonoff, 124, rue de la Pompe, 16^e.

- Mlles Norah Fletcher, 6, rue Jean-Carriès, 7^e.
Colette Jacquier, 9, rue Branly, Issy-les-Moulineaux
(Seine).
Odette Laguerre, 125, rue Michel-Ange, 16^e.
Simone Manrique, 4, rue Héricart, 15^e.
Simone Milhoud, 93, bd Murat, 16^e.
Madeleine Pavard, 189, bd Murat, 16^e.
Edith Perry, 87, rue du Ranelagh, 16^e.
Elisabeth Schwarzbouurg, 100, rue de Longchamps, 16^e.
Thérèse Tedesco, 5, square Thiers, 16^e.
Viviane Isembard, 56, rue de Passy, 16^e.
-

Supplément à l'Annuaire Rectifications et Changements d'adresse

Mlle de Bosch-Kemper (Geneviève), S., 2 bis, rue Scheffer,
16^e ; tél. Trocadéro 61-18.

Mme Louis Roubault (Lucile Cerbelaud), S., 15 et non 5, rue
Royale, St-Cloud (S.-et-O.).

Mme Rouault (Simone Boudin), S. P., 2 et non 5, square
Vernemouze, 5^e.

Mme Langeron (Laurence Dupuy), S., Préfecture de Police,
bd du Palais, Paris, 1^{er}.

Mme Cumenge (Nicole Coville), S., Préfecture de la Charente,
Angoulême, (Charente).

Mme Nozières (Alice Noël), S. P., 3, rue Davioud, 16^e.

Mme Harrison (Hélène Thomas), S. P., « The Manor »,
Herne Kent (Angleterre).

Mme François Portal (Yvonne Burgaz), S. P., 2, rue
d'Ulm, 5^e; tél. Odéon 96-77.

Mlle Lucienne Shamasch, 5, rue Franklin, 16^e.

Mlles Jeanne et Suzette Judalais, 40, rue de Meudon, Billan-
court (Seine).

Mlle Denise Dreyfus-Lang nous informe qu'elle a quitté son
poste d'attachée au Secrétariat de l'Ecole du Louvre pour celui
de sténotypiste de discours pour la prise, d'un Comité à l'Agence
Economique du Gouvernement de l'Afrique Occidentale Fran-
çaise.

Accusé de réception de Cotisations

Sociétaires perpétuelles

Versement complet : sociétaire perpétuelle : Mlle Louise Vitry ; Mlle Suzanne Lery.

1^{er} versement : Mme Potier (M. Tence).

Sociétaires

Mlles J. Barras, Geneviève Berger, G. de Bosh-Kemper, M. Danon ; Mme Durin-Légonnier ; Mlles Anne-Rose Ebersolt, H. Lavoine, Lhuillier ; Mme Louvet-Devos ; Mlles Solange Méternique, Denise Poekes ; Mmes Roubault-Cerbelaud, Teissier, Claude Weyl-Samuel.

Aspirantes

Mlles F. Duché, D. Falco, A. Charrière, Y. Durckheim, C. Pescio, D. Rivline, A.-M. Vautrin, G. Weill, S. Wormser, S. Bénard, J. Hirsch, M. Lyon-Caen ; V. Mirkine, R. Plumennail, R. Pontecorvo, R. Tresse, C. Campana, G. Cauconnier, C. Dreyfus, Y. Terrien, N. Vanstein, S. Arnaud, C. Hutten, S. Le Roux, A. Médivédeff, A. Weill, D. Bowas, G. Farcot, Nadine Bruker, Myriam David-Paquin, Marcelle Dupuis, Claire Etlin, Anne-Romaine Fontainas, Monique Foucault, Hélène Golicheff, Gilberte Lafaurie, Jacqueline Lorton, Judith Mani, Suzanne Monory, Zoé Oldenbourg, Suzanne Perdereau, Françoise Pilon, Mireille Sauvair-Jourdan, Andrée Bourdila, Claude et Françoise Laemmer, Micheline Marbeau, Marianne Réau, Zoé Baskévitch, Janine Chubrrne, Geneviève Delarue, Yvonne Housseau, Jacqueline Job, Nicole Job, Madeleine Kahn, Stéphanie Monnier, Violette Savy, Josette Tassel, Edmone Adès, Hélène Bernard, Arlette Blanquet, Françoise Bois, Antoinette Boris, Cécile et Paulette Constans, Gisèle Coumryants, Monique Hamelin, Huguette Fischhof, Marie-Paule Neyrod, Suzanne Métivier, Denise Pia, Marie Ravizé, Jacqueline Arnaud, Françoise des Barres, Yvette Baumann, Camille Breuilly, Rachel Compin, Claude Deloncle, Lucienne Denis, Thérèse Gauzmann, Andrée Goret, Emma Guitman, Josette Husson, Lucile Lachaume, Solange Lambergeon, Geneviève Lecomte, Magdeleine Léger, Geneviève Maduro, Violette Pictet, Jacqueline Pirenne, Suzanne Robinet, Marianne Spangberg, Gervaise Wolff, Jacqueline Bertrand, Marie Diakonoff, Norah Fletcher,

J. Jacquier, Odette Laguerre, Simone Manrique, M. Milhoud, Madeleine Pavard, Edith Perry, Elisabeth Schwarzbouurg, Thérèse Tedesco, Viviane Isembard, Marguerite Ballu, Hélène Achard.

II. Société de Bienfaisance

Cercle Amical Réunions de Mars-Avril

En mars et avril, nos réunions ont été égayées par des jeux organisés par Anne-Rose Ebersolt ; tout le monde y a pris part avec beaucoup d'entrain et les devinettes ont eu particulièrement du succès. Excellent goûter et chants traditionnels et, bien entendu, préparation de la fête de mai qui, comme chacun sait, est le grand événement de l'année.

Fête du Cercle

Elle eut lieu le dimanche 20 mai, par un temps radieux. Les mamans avec les jeunes frères et sœurs des « grandes » du Cercle, étaient venues nombreuses, et en attendant le moment, impatientement attendu, où se lèvera le rideau, les petits prennent leurs ébats dans les cours.

Mme Ficquet, revenue tout exprès de la campagne, est là, ainsi que Mlle Schlessler, à côté de Mme Munch, de Mlles Weil, Valicio, Kauffmann, de Mme Delzant, de Mlle Yvonne Salomon, de Mlles Derjavitch, Anne-Rose Ebersolt.

Et, moment impatientement attendu, le rideau se lève : c'est d'abord une comédie, un Cœur fragile, qui amuse beaucoup tout le monde et que nos jeunes actrices jouent avec grand entrain ; puis, entrecoupées de chants, deux danses qui ont eu un succès fou. Mlle Weil, metteur en scène habile et patient, a fait apparaître successivement de fringants Ecossais, qui ont dansé une gigue, puis des Arlésiens et Arlésiennes ont développé une farandole des plus compliquées ; le tout a naturellement été bissé, et aurait même été « trissé », si on l'eût osé.

Ce n'est qu'après de nombreuses photographies, et à la dernière minute que les actrices se décident à quitter leur costume.

Sur cette fête plane pourtant une ombre chère : Mme Ficquet ne veut pas que s'achève cette bonne journée sans nous rappeler en termes émus combien Mlle Scott, dont la présence rayonne parmi nous, aurait eu de joie de cette réunion si nombreuse et si joyeuse, et comme son souvenir doit nous aider à resserrer les liens de fraternité qui nous unissent.

C'est en mémoire d'elle aussi que Mme Delzant ne veut pas que se perde la tradition de la Promenade de juin. Cette année, rendez-vous est pris pour aller déjeuner au Bois de Vincennes, de nos jeunes amies connaissent. Quelques-unes de nos invitées tiennent à compléter le programme par la récitation d'un monologue ou quelques chansons et c'est enfin le goûter qui rafraîchit tout le monde ; un goûter superbe offert par Mlle Valério et si abondant que l'on a pu penser aux petits frères et sœurs absents.

On se sépare très tard après avoir remercié toutes celles qui ont contribué à rendre si agréable cette bonne journée et l'on se dit à l'année prochaine.

Réunions de Bienfaisance

(Mars-Avril-Mai)

En mars, avril et mai les membres du Comité de la Société de Bienfaisance se sont réunis les 3^e mercredis du mois, à 4 h. 3/4, point très nombreuses, mais fidèles : Mme Münch, Mlles Weil, Romand ; Mme Ficquet, Mlle Schlesse,; que nous avons été si heureuses de revoir ; Mme Castier, Dufour, Durkheim, Delzant, Pierre Lévy ; Mlles Picard, Valério, Jean-girard, Pentoux, Bondois, Kauffmann, Mme Alexandre s'y sont retrouvées, sinon chaque fois, du moins suffisamment, pour échanger leurs vues sur les familles que nous suivons, et pour lesquelles le printemps 34 a été très dur.

C'est le chômage ou la maladie d'un chef de famille qui déséquilibre le budget, les soins que réclame l'état précaire d'un ou plusieurs enfants, la détresse au moment du terme, les dettes criantes chez le boulanger ou bien le gaz coupé, faute de paiement. Dans tous ces cas, il faut intervenir d'urgence, préparer l'avenir, permettre à une mère fatiguée de prendre quel-

ques vacances, envoyer des secours alimentaires pour améliorer un peu l'ordinaire d'enfants sous-alimentés.

Hélas ! avec quel serrement de cœur devons-nous nous refuser à intervenir devant de nouvelles détresses qui nous sont signalés, si nous voulons pouvoir aider, d'une façon, malheureusement plus restreinte que l'an passé, au moment des départs en vacances.

La diminution du bénéfice de la vente de 1933 nous force à calculer des diminutions de crédit chaque fois que nous avons à fixer le chiffre d'une allocation de vacances à accorder à une de nos familles, pourtant si intéressantes.

Nous nous efforçons pour restreindre les conséquences de ces diminutions à « travailler » plus étroitement encore que par le passé, dans le cadre de l'Union des Œuvres du XVI^e et du XV^e, en liaison avec les différentes œuvres laïques ou paroissiales avec lesquelles nous avons des protégés communs. Cette coopération, tout en diminuant notre contribution matérielle, permet une aide effective plus utile.

C'est dans ce but que nous restons en relations régulières avec Mlle Joly, Assistante sociale du groupe des Maisons Ouvrières de la rue des Quatre-Frères-Peignot qui abritent un nombre important de nos « clients » du XV^e.

Nous continuons également de participer au Vestiaire Central du XV^e et d'avoir recours à lui.

La préparation des vacances a fait l'objet tout particulièrement de la réunion de mai, où il a été décidé de convoquer pour les inscriptions les enfants du XVI^e le dimanche matin 3 juin, et ceux du XV^e le 10 juin.

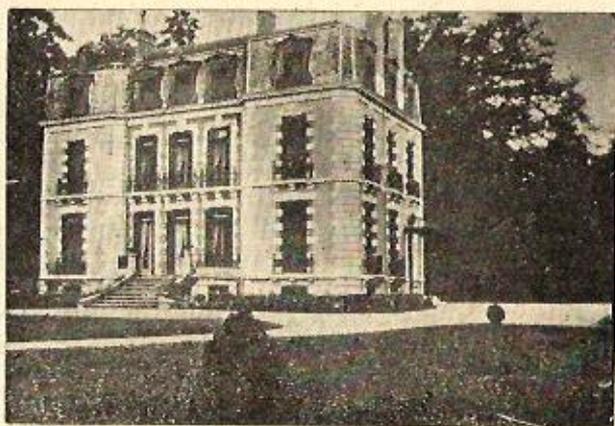
III. Notes et Informations

Le Foyer Familial de Pau

Villa du Midi — Chemin Coudère — Pau

Répondant au désir exprimé par un certain nombre de nos compagnes, nous donnons, dans le dernier *Bulletin*, quelques précisions sur le fonctionnement du Foyer Familial de Pau.

Nous sommes heureuses de pouvoir fournir aujourd'hui des



renseignements complémentaires après avoir pu nous entretenir à l'Assemblée générale de l'Union avec Mme Lévy secrétaire de l'A de Pau, et Présidente du Foyer Familial des anciennes Lycéennes.

Du 1^{er} octobre 33 au 1^{er} avril 34, 26 anciennes élèves ou leur mère ont profité du Foyer, les unes en passagères, 4 autres installées avec leurs propres meubles.

Toutes les pensionnaires se sont montrées satisfaites : des santés se sont améliorées, des jeunes filles fatiguées y ont repris des forces. La nourriture est bonne, la maison propre, reposante, confortable et accueillante. On se plaît à la *Villa du Midi*. Une de celles qui y ont passé écrivait : « Je n'oublierai jamais l'impression de paix et de détente que j'ai éprouvée là ». Une autre affirme que c'est le Foyer idéal pour les femmes iso-

lées. La maison familiale justifie son nom car la bonne entente y règne. Toutefois chacune a son indépendance absolue sans entrave de règlements ennuyeux. A part les heures de repos, rien n'est obligatoire ; encore a-t-on le régime alimentaire qu'on veut.

Depuis que le beau temps est venu, on s'installe dans le parc qui est ombragé et fort agréable, et permet de faire à la Villa aussi bien *des séjours d'été que d'arrière-saison*.

Pour que le Foyer Familial vive, il lui faut sans doute des souscripteurs (1), mais il faut *surtout des pensionnaires*.

Avec 10 pensionnaires payant de 17 à 25 francs par jour, la maison pourrait vivre par elle-même, et serait à l'abri de tout souci si elle en avait 12 en permanence.

Les débuts d'une semblable entreprise surtout par le temps de crise actuelle, avec toutes les incertitudes de l'heure présente, sont forcément un peu difficiles.

Nous pensons donc faire œuvre utile à tous égards en aidant à faire connaître le Foyer Familial, et en demandant aux membres de notre Association de le faire connaître à toutes les Lycéennes, qui ne font pas partie de nos groupements.

Envoyons des hôtes à cette villa du Midi dont nous sommes heureuses d'avoir pu reproduire l'agréable aspect dans ce *Bulletin*.

N'oublions pas cependant que des dons en argent restent nécessaires pour permettre au Foyer de tenir jusqu'à ce qu'il ait le nombre de pensionnaires voulu.

Pour tous renseignements s'adresser, 9, rue Pasteur, Pau.

(1) On devient *Membre Titulaire* en versant une cotisation annuelle minimum de 5 fr. ; *Membre Bienfaiteur* en versant une cotisation annuelle minimum de 20 fr. ; *Membre Donateur ou Fondateur* en versant une somme forfaitaire unique de 100 ou de 500 fr.

SÉJOUR DE REPOS à HOSSEGOR (Landes)

« Les Pins Tranquilles »

Hôtel-Pension. Tout confort, cuisine de premier ordre. Grand bois de pins à 800 mètres de l'Océan.

Pension de 30 fr. à 45 fr. par jour. Arrangements pour familles.

Camp de Vacances à Munster

organisé pour des lycéennes et étudiantes, par les « *Amitiés de l'Alsace française* ».

Centre : Ecole primaire supérieure de Munster (Haut-Rhin).

Prix : 12 ou 15 fr. par jour.

Excursions prévues (prix en plus), en montagne et aux centres d'intérêt de l'Alsace (Strasbourg, Colmar, Ste-Odile, etc.), préparées par des causeries et dirigées par des guides compétents.

Prière de s'adresser à Mlle Créances, professeur honoraire au Lycée Fénelon, 4 square Vernemouse (6, rue Lhomond), Paris, V^e.

Un *Bulletin* contenant le récit du camp de l'an passé est envoyé sur demande.

Les Auberges de Jeunesse

Trop souvent, les parents, dont les ressources sont absorbées par les nécessités quotidiennes, se trouvent dans l'impossibilité de donner à leurs enfants les joies saines et bienfaisantes auxquelles ceux-ci aspirent. Or, dès maintenant, la jeunesse peut céder à son inclination de voyages sans grever le budget familial. Une organisation, encore peu connue en France, mais actuellement en plein développement, met à la disposition des jeunes touristes indépendants, âgés de 16 à 30 ans, et moyennant 2 à 4 fr. par nuit d'hébergement, des gîtes appropriés.

L'Auberge, dont l'aspect extérieur varie selon les locaux qui lui sont affectés, se compose de dortoirs séparés pour les jeunes filles et les garçons. Des lits, des couvertures, des sacs de couchage, une installation sanitaire, une cuisine-réfectoire : voilà pour la disposition des lieux. Pour le reste, les jeunes touristes ont vite fait de s'initier au maniement des poêles et des casseroles ! La gaieté et la cordialité facilitent les débuts. Un père ou une mère aubergiste veille à la bonne tenue de l'Auberge et au bien-être des hôtes de passage. Ils sont prêts à renseigner, à conseiller, à aider si nécessaire. Les auberges étant ouvertes à tous, sans distinction de race, de nationalité, d'opinion ou de

confession, le père ou la mère aubergiste doit observer une stricte neutralité.

Le Centre Laïque des Auberges de Jeunesse est en train de jalonner d'étapes — en vue des vacances prochaines — plusieurs routes touristiques, notamment Paris-Pyrénées, Paris-Normandie, Paris-Vosges. Les résultats obtenus en une année dépassent l'attente. Le nombre de jeunes gens déjà inscrits va chaque jour croissant. Il indique bien que le mouvement répond à un besoin dont nous constatons, dès maintenant, le rapide développement.

C.-P. GRUNEBaum-BALLIN.

(1) Pour tout renseignement prière de s'adresser, 1, rue de l'Ave-Maria. Permanence tous les jours de 14 à 18 heures. Téléph. : Archives 32-24.
